

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement : Enjeux Croissance Monde. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer

Produit

Enjeux Croissance Monde
Code ISIN : FR0010701433

Initiateur : La Financière Responsable, agréée le
02/04/2008 sous le n° GP08000001

Site internet : <https://www.la-financiere-responsable.fr/>

Appeler le 01 75 77 75 00 pour de plus amples informations ou
après de votre conseiller financier.

Autorité de tutelle compétente : Autorité des Marchés
Financiers (AMF) - France

Date de production du document : 15/12/2022

En quoi consiste ce produit ?

Type :

Enjeux Croissance Monde, est un Fonds Commun de Placements (FCP) répondant à la classification OPCVM de la directive européenne 2009/65/CE et géré par La Financière Responsable. Il s'agit d'un fonds nourricier investi en actions M du compartiment Russell Investments World Equity Fund de l'OPCVM maître de droit irlandais Russell Investment Company II plc.

Durée :

Echéance du produit : 99 ans, à compter du 26/03/2009, soit jusqu'en 2108.

Objectifs :

Le FCP Enjeux Croissance Monde est un fonds nourricier investi en permanence à minima à 90% en actions M du compartiment RUSSELL INVESTMENTS WORLD EQUITY FUND du fonds de droit irlandais Russell Investment Company II plc. Le fonds pourra être investi en liquidité à titre accessoire.

L'objectif de gestion de Russell Investments World Equity Fund vise à atteindre une appréciation du capital, en investissant principalement dans des titres de capital, y compris des actions ordinaires, des titres convertibles et des bons de souscription (warrant), admis à la cote ou négociés sur n'importe quel Marché Réglementé dans le monde entier, en privilégiant la réduction de l'exposition au carbone du Compartiment Russell Investments World Equity Fund par rapport à l'indice MSCI World Index (USD) – Net Returns (le « MSCI World Index »).

Russell Investments World Equity Fund peut également investir dans des émissions nouvelles qui feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle d'un Marché Réglementé conformément à la section 2.2 de l'Annexe V intitulée « Restrictions d'Investissement ». Russell Investments World Equity Fund peut détenir jusqu'à 20 % de ses actifs nets en titres de capital de sociétés dont les titres sont cotés ou négociés sur un Marché Réglementé d'un Marché Émergent. Russell Investments World Equity Fund ne se concentrera pas des secteurs ou des marchés spécifiques, mais poursuivra une politique de sélection active des actions et une allocation par secteur et par pays active sur les Marchés Réglementés où il investit.

La performance de l'OPCVM Enjeux Croissance Monde sera inférieure à la performance de l'action M du compartiment Russell Investments World Equity Fund de l'OPCVM maître de droit irlandais Russell Investment Company II plc en raison des frais propres à l'OPCVM Enjeux Croissance Monde.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Assurances : avantages et coûts : Non applicable

Ce Document d'Informations Clés (DIC) est fourni et établi en application du Règlement Délégué 2017/653 du 8 mars 2017 et du Règlement Délégué 2021/2268 du 6 septembre 2021 de la Commission Européenne (PRIIPS). Ce Document d'Informations Clés ne tient pas compte (i) des modalités de commissionnement du réseau distributeur du Produit ni (ii) de la durée de détention spécifique au contrat de distribution duquel le Produit est un sous-jacent (exemple : contrat d'assurance-vie). En outre, il ne décrit pas les contrats d'assurance dans lesquels le Produit est utilisé en qualité d'unité de compte de référence. Si vous êtes un particulier souhaitant investir dans une unité de compte ayant pour référence le Produit, veuillez consulter les conditions du contrat d'assurance-vie pour connaître les documents remis préalablement à une souscription.

Le prospectus complet, les rapports annuels et les derniers documents périodiques de cet OPCVM, ainsi que toute autre information sont adressés gratuitement, en français, sur simple demande écrite à : La Financière Responsable - 52 rue de Ponthieu - 75008 Paris - 01.75.77.75.00 ; ou à l'adresse électronique : lfr@lfram.fr. Le prospectus en anglais, allemand, français et italien ainsi que le DIC et les rapports et comptes périodiques en anglais de l'OPCVM maître peuvent être fournis, gratuitement, aux investisseurs de détail de l'OPCVM nourricier qui en font la demande auprès de Russell Investments (par courrier à l'adresse suivante : P.O. Box 786055, Rex House, 10 Regent Street, London SW1Y 4PE, England) ou en se rendant sur le site internet <https://microsite.fundassist.com/RussellEMEA/Home/RegulatorView>.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il vous est conseillé de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller. L'OPCVM maître n'est pas établi dans le même État membre que l'OPCVM nourricier. Ce fait peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier.

La valeur liquidative (VL) est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet : www.la-financiere-responsable.fr. La responsabilité de La Financière Responsable ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM, relevant de la directive Européenne 2009/65/CE, est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La Financière Responsable est agréée en France et réglementée par l'AMF. Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement
potentiellement plus
faible

Rendement
potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque par rapport à d'autres produits et constitue un indicateur sur la complexité du produit.

La Financière Responsable a classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 7 ans minimum. Le risque réel peut être

différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Le SRI est établi à partir des données historiques Enjeux Croissance Monde sur la période complète de placement recommandée (7 ans).

Les risques et la performance du Produit sont notamment liés :

- aux fluctuations des marchés financiers, des taux d'intérêts et de l'évolution du contexte macroéconomique ;
- aux caractéristiques spécifiques des actifs du portefeuille du Produit : actions internationales;

Le Produit ne comporte pas de garantie de capital. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi. Pour plus d'information sur les risques, l'investisseur est invité à se référer au prospectus de l'OPCVM.

Scénarios de performance : au 30/11/2022

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période minimum de détention recommandée en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 Euros (€). Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter l'investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir des données historiques disponibles. Ce que vous détendrez dépendra du prix de cession des actifs détenus dans le portefeuille du produit et de la durée de détention de votre investissement. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendriez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios représentent seulement une indication de certaines des évolutions possibles établies à partir de performances observées récemment. Les performances effectives peuvent être inférieures. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La performance de l'OPCVM Enjeux Croissance Monde sera inférieure à la performance de l'action M du compartiment Russell Investments World Equity Fund de l'OPCVM maître de droit irlandais Russell Investment Company II plc en raison des frais propres à l'OPCVM Enjeux Croissance Monde.

Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations de prix du marché.

Scénario	Pour un investissement de 10 000 €	Au bout d'1 an	Au bout de 7 ans Période de détention recommandée (RHP)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 350€	1 030€
	Rendement annuel moyen	-86,47%	-27,74%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 900€	8 190€
	Rendement annuel moyen	-21,00%	-2,82%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 940€	12 410€
	Rendement annuel moyen	-0,64%	+3,13%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 550 €	14 440€
	Rendement annuel moyen	+35,49%	+5,39%

Que se passe-t-il si La Financière Responsable n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La Financière Responsable est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 08000001. À ce titre, La Financière Responsable doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres réglementaires. En cas de défaillance, un dispositif d'indemnisation légale est prévu par le dépositaire du Produit en charge de la conservation des actifs du produit, BNP Paribas S.A.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. La réduction du rendement (RIY - « Reduction in Yield ») montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement du Produit présenté ci-dessous. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Les chiffres sont présentés pour un investissement de 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Pour un investissement de 10 000 €	Au bout d'1 an	Au bout de 7 ans Période de détention recommandée (RHP)
Coût total	760€	4 295€
<i>Réduction du rendement par an*</i>	7,75%	4,71%

* : Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,84% avant déduction des coûts et de 3,13% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. (Le cas échéant) Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts : au 30/11/2022

Le tableau ci-dessous indique, pour un investissement de 10 000 € :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement si vous sortez après 1 an ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée (souscription)	+3,75% Maximum	375€ Maximum	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie (rachat)	+0%	0€	Aucun coût en cas de rachat de parts.
Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	+3,25%	313€	Incidence des coûts prélevés par la Société de Gestion du Produit chaque année pour la gestion des investissements et les coûts supportés par le Produit.
	Coûts de transaction	+0,75%	72€	L'incidence des coûts implicites lorsque le Produit achète ou vend des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats	+0%	0€	Le fonds ne fait pas l'objet de prélèvement de commissions de surperformance.

Ces coûts peuvent différer des coûts réels que l'investisseur de détail peut devoir supporter.

Combien de temps dois-je conserver le produit et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée minimum de l'investissement conseillée : 7 ans. Ce Produit, d'une durée de 99 ans à compter de sa création, est construit dans la perspective de détention des actifs sur un horizon de long terme. Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont possibles à tout moment, en nombre de parts ou en montants, et sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL) sous réserve d'être reçues avant 11h00 par le dépositaire BNP Paribas S.A. et exécutées sur la base des cours de clôture de la bourse du jour J. Le règlement s'effectue en J+3.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez vous adresser soit à votre intermédiaire financier habituel (conseiller financier, assureur, etc.), soit directement à La Financière Responsable par voie postale au 52 Rue de Ponthieu, 75008 Paris ou bien par mail à reclamations@lfram.fr. Les délais de traitement des réclamations sont de :

- pour l'accusé de réception : dix jours ouvrables maximum à compter de la date de réception de la réclamation
- pour une réponse à la réclamation : deux mois maximum à compter de la date de réception de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières.

En cas de désaccord définitif, ou en l'absence de réponse, avec La Financière Responsable, le réclamant peut s'adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

- Par courrier adressé au 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02
- ou via le formulaire de demande de médiation disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org rubrique "Médiateur"

Le réclamant peut également, dans la rubrique "Médiateur" du site de l'Autorité des Marchés Financiers, prendre connaissance de la Charte de la Médiation de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes :

Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM (net de frais). **Ce diagramme affiche la performance du fonds en % de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années.**



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé. La présentation des performances passées relatives à l'OPCVM ne reproduit pas les performances passées de l'OPCVM maître.

Date de création de l'OPCVM : 26/03/2009.

Devise : Euro

Changements importants intervenus : avant le 16 janvier 2020., les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. Jusqu'au 16 janvier 2020, l'OPCVM était géré par Rothschild & Co Asset Management Europe en appliquant une stratégie d'investissement différente. Son indicateur de référence était 40% MSCI Emerging Markets Daily Net TR \$ converti en € (dividendes nets réinvestis), 40% MSCI Daily TR Net World \$ converti en € (dividendes nets réinvestis), 20% Eonia

Capitalisé. A compter du 16 janvier 2020, le fonds est devenu un fonds nourricier du compartiment RUSSELL INVESTMENT COMPANY II PLC et n'a plus d'indicateur de référence.

À noter que le FCP est passé du statut de FIVG à celui d'OPCVM en date du 12 avril 2019.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2023.